



# C.RE.FO.RA

14, rue Alexandre Fatton - B.P 91766 - 80017 AMIENS Cedex 1  
Tél : 03.22.71.28.00 - Fax : 03.22.71.28.05 - e-mail : CRO-AMIENS@wanadoo.fr  
Association loi 1901 - Agrément Préfecture d'Amiens 22 80 00341 80 - SIRET : 350 072 997 00017 - APE 804C

## SECTEURS

Titre..... **TRAITER UN DOSSIER ASSOCIATION ET  
FONDATION  
MAITRISE DES PRINCIPAUX RISQUES**

Public..... Collaborateur EC

Le secteur non marchand se développe rapidement et fait de plus en plus appel aux professionnels. Ce secteur comprend de très nombreuses particularités qui le différencie des secteurs plus habituels dans les cabinets, particularités qu'il faut très bien maîtriser pour pouvoir jouer le rôle de conseil auprès des intervenants, souvent bénévoles qui gèrent ces organismes. Les collaborateurs sont-ils aptes à s'adapter aux règles spécifiques, à gérer pratiquement le dossier?

Les thèmes étudiés au cours de ce séminaire permettent aux participants de traiter un tel dossier dans ses différents aspects, et donc d'améliorer de façon très sensible la qualité de l'intervention du cabinet.

Objectifs..... - Connaître les spécificités juridiques, fiscales, comptables et sociales des associations et maîtriser les aspects particuliers des fondations.  
- Savoir gérer des missions particulières.  
- Savoir organiser le dossier.

Contenu..... -Les spécificités des associations :  
-- La loi 1901, ses contraintes et les textes en complément  
-- L'importance des statuts dans l'organisation de la vie sociale et leurs spécificités  
-- Les particularités fiscales à la lumière des textes fiscaux récents et de la jurisprudence  
-- Les spécificités comptables et le plan comptable « Associations »  
-- Mise en évidence de quelques contrats de travail particuliers  
-La mission de l'expert-comptable  
Détection de missions particulières du secteur associatif :  
-- L'élaboration des budgets  
-- Le passage comptabilité de trésorerie/comptabilité d'engagement  
-- L'organisation du contrôle interne  
-Les aspects particuliers des fondations  
-L'organisation du dossier :  
-- Les particularités du dossier permanent  
-- L'organisation du dossier annuel

Date	<b>11 octobre 2011</b>
Animateur	N. RICHEMONT
Coût H.T	280 €
Réf CFPC	11SEC301